



Déclaration du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) en vue du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Antananarivo, Madagascar, les 26 et 27 novembre 2016

La Francophonie syndicale se mobilise pour une éducation publique, gratuite et de qualité pour toutes et tous

Lors du dernier Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu à Dakar en octobre 2014, nous appréhendions que les cibles en matière d'éducation fixées dans les Objectifs du millénaire ne soient pas atteintes.

Force est de constater que nos craintes étaient fondées. Actuellement, 57 millions d'enfants – majoritairement des filles – n'ont toujours pas accès à la scolaritéⁱ, malgré les progrès accomplis entre 2000 et 2015.

Plus de la moitié des enfants qui ne sont pas inscrits à l'école vivent en Afrique subsaharienne dont une forte proportion dans les pays francophones, et la majorité d'entre eux sont des filles. Il y a dix-huit pays où la proportion d'enfants non scolarisés dépasse les 20 %, onze d'entre eux sont des pays francophones, dont six où la proportion dépasse les 30 %ⁱⁱ.

À Madagascar, les abandons à l'école primaire sont alarmants. Sur 100 enfants entrant en première année, seulement 37 arrivent à la dernière année du primaire. De plus, 1,9 million de jeunes âgés de 5 à 18 ans n'ont jamais été scolarisés (32 % de ce groupe d'âge)ⁱⁱⁱ.

Des objectifs ambitieux pour l'éducation

En septembre 2015, les pays réunis à l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) pour **éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous**. L'un de ces objectifs concerne particulièrement l'éducation, soit l'objectif 4 qui vise à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ».

Au CSFEF, qui représente la majorité des syndicats de l'éducation des pays francophones, nous estimons que, comme le mentionnait l'ONU lors de l'adoption des ODD, « pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé et la société civile ».

Cet objectif 4, soulignons-le, est très ambitieux. Ainsi, l'ONU établit dans cet objectif que « toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile »^{iv}.

Pour le CSFEF, l'école doit permettre à tous les élèves d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation des droits de la personne, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable, comme le propose la cible 4.7 des Objectifs du développement durable.

D'autres éléments concernent l'accès à une éducation préscolaire de qualité, ainsi que l'accès à l'ensemble des femmes et des hommes, « dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable »^v.

Il est par conséquent nécessaire que dès maintenant, des mesures soient prises pour atteindre ces objectifs essentiels. Soulignons que cette éducation de qualité pour tous ne pourra être atteinte que grâce à un service public d'éducation obligatoire, gratuit et universel. Il s'agit d'un levier incontournable pour mettre un terme aux inégalités scolaires tant dans les pays du Nord que dans les pays du Sud.

Des efforts particuliers devront aussi être faits pour assurer une éducation aux enfants apatrides, aux enfants migrants et aux enfants vivant dans des zones de conflit. En effet, on estime que 50 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui ne sont pas scolarisés vivent dans des zones touchées par un conflit.

Par conséquent, l'une des conditions est le retour et le maintien d'une situation de paix. À ce sujet, l'éducation doit être considérée comme un vecteur de paix.

L'avenir de la Francophonie est en Afrique

L'objectif d'éducation de qualité pour tous est fortement corrélé à l'avenir de la Francophonie. En effet, l'avenir de la langue française s'écrit en Afrique. Selon un rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) publié en 2014, la langue française s'enracine progressivement en Afrique. Au regard des projections démographiques, les locuteurs francophones seront au nombre de 767 millions d'ici 2060, avec 85 % de ses effectifs en Afrique.

Toutefois, rien ne doit être tenu pour acquis. Le cas du Rwanda qui a choisi de faire de l'anglais sa langue officielle au détriment du français constitue un signal d'alarme.

Le CSFEF interpelle donc l'OIF pour qu'elle prenne toute sa place sur le plan de la promotion de la langue française. Comment peut-on espérer que les pays du Sud persistent à maintenir le français comme langue officielle, si les pays francophones du Nord envoient le message que l'anglais est devenu la *lingua franca* sur le plan international ? Enfin, comme l'indique la résolution adoptée par l'Internationale de l'Éducation lors du congrès tenu à Ottawa en juillet 2015, la rencontre et le dialogue des cultures exigent que la diversité linguistique soit préservée et enrichie, c'est un enjeu décisif pour la paix dans le monde.

Recommandations

En conséquence, le CSFEF demande aux chefs d'État :

- De faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité ;
- De faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance ;
- De permettre à toutes les filles et à tous les garçons d'avoir accès à une éducation préscolaire de qualité ;
- De faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ;
- De favoriser largement l'accès aux études supérieures dans les pays en développement, en particulier dans les pays d'Afrique ;
- De renforcer dans tous les pays francophones la qualité de l'enseignement de la langue française et la promotion des langues nationales comme médium d'enseignement ;
- De mettre en place de bonnes conditions de travail et de rémunération pour le personnel de l'éducation afin de rendre ces professions attractives, ce qui contribue à offrir une éducation de qualité ;
- De s'assurer qu'un haut niveau de formation initiale obligatoire soit exigé pour l'ensemble du personnel enseignant et d'offrir de la formation continue,

notamment au personnel enseignant en exercice qui n'a pas la formation appropriée ;

- De construire des infrastructures scolaires adaptées et équipées (laboratoires, bibliothèques, ordinateurs) et assurer la formation du personnel enseignant aux TIC ;
- D'établir un véritable dialogue social et de respecter les engagements pris ;
- De consulter impérativement le personnel enseignant avant et au cours des étapes de toute réforme ;
- D'inclure dans les programmes scolaires, l'éducation à la paix et à la citoyenneté et de soutenir les initiatives de la société civile ;
- D'augmenter les budgets consacrés à l'éducation et la part de leur budget consacré à l'éducation.

Nous demandons aux institutions internationales de cesser d'imposer des politiques qui vont à l'encontre de l'objectif de l'éducation de qualité pour tous, notamment en prônant la privatisation et la marchandisation.

Dans cette perspective, nous nous opposons à ce que le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche adopte le modèle dominant orienté exclusivement vers la satisfaction des besoins des entreprises privées et du marché du travail, dénaturant l'université comme service public et lieu d'approfondissement de la démocratie.

Le prochain Sommet de la Francophonie doit être l'occasion de prendre enfin des engagements audacieux pour l'éducation publique de qualité pour toutes et tous.

Il s'agit là des conditions décisives d'une croissance partagée et d'un développement responsable dans l'ensemble des pays francophones.

ⁱ Organisation des Nations Unies, Objectifs du développement durable

www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/

ⁱⁱ Partenariat mondial pour l'éducation, www.globalpartnership.org/fr/focus-areas/out-of-school-children

ⁱⁱⁱ Rapport d'étape du système éducatif malgache – Une analyse sectorielle pour instruire un nouveau plan sectoriel de l'éducation 2017-2021, page 29

^{iv} Objectif 4 des ODD, paragraphe 4.1

^v Objectif 4 des ODD, paragraphes 4.2 et 4.3